

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 novembre 2021

VIGILANCE SANITAIRE - (N° 4627)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 328

présenté par

M. Coquerel, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud, M. Larive,
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguiier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 2

Supprimer l'alinéa 5.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe parlementaire de la France insoumise s'oppose une nouvelle fois au passe sanitaire. Le passe sanitaire est un passe autoritaire.

Les conséquences de ce passe sont néfastes pour l'ensemble de la société. Une étude réalisée début septembre par Harris Interactive en a démontré les effets alarmants sur la fréquentation des lieux culturels : Près d'un Français sur deux ne s'est pas rendu dans un lieu culturel depuis l'instauration du passe sanitaire le 21 juillet, alors qu'ils étaient 88 % à le faire avant l'épidémie. Près d'un tiers assurent qu'ils fréquenteront moins les lieux culturels.

Dans le détail, par type de lieux ou manifestation, depuis le 21 juillet :

- seulement 51 % des personnes allant au cinéma habituellement au moins une fois par an, sont retournés en salle.
- 40 % des habitués des musées ont repris le chemin des expositions
- 45 % pour les monuments historiques
- 27 % pour les concerts
- 25 % sont retournés au théâtre
- 31% pour la danse
- 28% pour le cirque
- près des trois quarts des Français qui se rendaient à un festival au cours d'une année normale n'y sont pas retournés cet été.

Il est temps de mettre fin à cette absurdité qui fracture notre société.